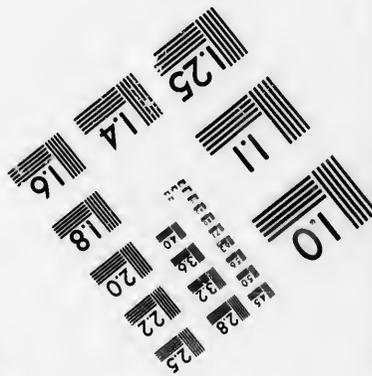
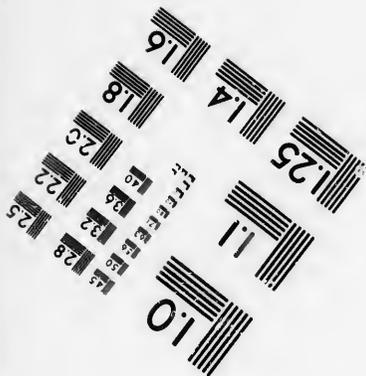
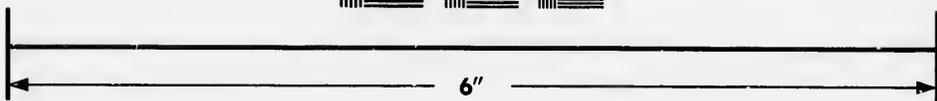
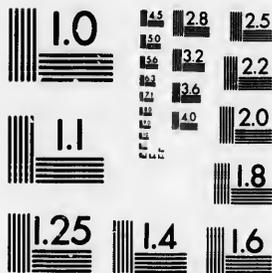


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
28
32
36
22
20
11.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
57

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

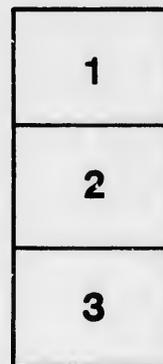
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

286 Biogr. can. N° 5-7

CERTIFICATS

DE COURS COMPLET D'ÉTUDES

De Littérature, de Philosophie et de Théologie

DE

M. Georges B. Tanguay, ex-Eccl.

Contenant trois certificats autographes de la plus haute importance, l'un écrit par le Recteur de l'Université Laval et Supérieur du Séminaire de Québec, ainsi que deux autres, l'un du Supérieur du Collège de Nicolet, et l'autre du Recteur du Séminaire des Trois-Rivières.

Bibliothèque de Québec
Le Séminaire de l'Université, 60
3, rue de l'Université
Québec 4

Foran et haec ol' m' mentu' se juralit.



QUÉBEC

1881





Séminaire de Québec
5^e février 1874.

Je certifie que Monsieur
Georges Bernard Tanguay a fait,
au Petit Séminaire de Québec, avec
succès son cours complet d'études,
et que sa conduite y a toujours
été excellente. Pendant les six
mois qu'il a passés au Grand
Séminaire, sa conduite morale
et religieuse a toujours été sans
reproche.

Moi: E. Hamel ^{par}
Supérieur S. C.

Monsieur Georges
Écclésiastique a été
au Séminaire de Québec
théologie sur les
"Le Mariage, La Pénitence,
sacraments, les Sacramen-
taires et la Jubilé
Nioulet, 7
Jhs

Monsieur Georges B. Langway
a subi, avec succès,
auprès de M. Niwlet le cours de
droit sur les questions suivantes:
Le Mariage, La Pénitence, Les Vœux,
Les Irregularités, Les Indul-
gences et la Jubilé".
Niwlet, 7 Sept. 1875
M. Baron, P^{re} S. S. N.

Le sous-signé certifie que Monsieur G. Bernard
Langway a subi de bons examens sur les traités
suivants:

- 1^o Les actes humains, 2^o La Conscience; 3^o Les Péchés, 4^o Les Lois,
- 5^o Les Péchés, 6^o Le Droit et la Restitution, 7^o Les Contrats -
- 8^o La Vraie Religion et la Révélation. 9^o L'Église - 10^o De la Raison
de Foi -

Seminaire des Sulpiciens, le 8 Septembre, 1875.

J. J. L. Comeau, P^{re} Directeur.



br
bl
cl
ai
j'a
vi
ne
to
de

M
m
C
w
th
ei
m
th

CERTIFICATS

Afin de me rendre à la demande d'un bon nombre de mes amis, je me permets de livrer à la publication mes certificats de cours complet d'études classiques, que j'ai faites au Séminaire de Québec, ainsi que ceux de mes études théologiques que j'ai faites dans les différents Séminaires de la Province, affiliés à l'Université Laval de Québec. Il ne sera peut-être pas sans intérêt aussi de donner tout d'abord un court abrégé des différentes phases de ma vie dans l'Eglise de Rome

“ My father, Noël Tanguay, was born in St. Michael of Bellechasse, twenty miles from Quebec. He was married to Mary Fortin now living yet in Quebec City. he settled at first at St. Michael, where I was born 6th November 1848. About two or three years later my parents removed to Quebec-city. At six or seven years old, my parents sent me to elementary school. But after having gone through the elementary course, I resolved under

the wise advice of a good and generous priest to pursue a classical course. Then I began my classical course of study at the Seminary of Quebec, 11th October 1865, and I successfully passed through my classical course at the University Laval in the year 1873. Under the advice of my director it was my intention to consecrate my life to the ecclesiastic state. I entered at the Grand-Seminary of Quebec in order to study the Theology preparing myself to the priesthood. 4th october 1873, I received ecclesiastical Tonsure in the Basilica of Quebec from the hands of the Archbishop E. A. Taschereau himself. 19th September 1874, I received minor-orders in the Cathedral of Three-Rivers from the hands of Bishop Ls. Frs. Laffèche. 1875 I passed through my complete course of Theology at the Grand-Seminary of St. Joseph d'Ottawa. 1876-77 I went as ecclesiastic to teach in St. Dunstan's College, Charlottetown, Prince Edward Island, under the care of Bishop Peter McIntyre. 1878 I passed through a complete course of Protestant Theology at the Presbyterian College Montreal, under the care of Revd. D. H.

MacVicar LL. D. Principal. 1880 I taught, little while, classics at St. Francis College, Richmond, P. Q.

At last, in May 1881 I have accepted a situation as Clerk during the Session of the Provincial Government."

Sans commentaires, je livre au public mes certificats authentiques, et j'ai lieu de croire qu'ils parleront assez d'eux-mêmes sans que je prenne le soin de ne rien y ajouter.

G. B. TANGUAY, ex-Eccl.

*Séminaire des Trois-Rivières,
le 8 sept. 1875.*

A Monsieur G. B. TANGUAY, Eccl.

Monsieur,—Je suis heureux de vous donner les certificats que vous me demandez.

Continuez à vous montrer bon ecclésiastique afin de faire un prêtre selon le cœur de Dieu.

Je vous souhaite santé, succès et bonheur, et je

vous prie de m'accorder un souvenir dans vos ferventes prières.

Croyez pour la vie,
Monsieur,
Votre très-humble serviteur,
J. B. COMEAU, Ptre,
Directeur.

Ottawa, 26 mai 1876.
Séminaire d'Ottawa.

Nous certifions par la présente lettre que Monsieur Georges Bernard Tanguay, ecclésiastique, a suivi le cours de théologie de l'année 75-76 dans le Séminaire de St. Joseph d'Ottawa. Il a vu dans la morale les traités du décalogue, de præceptis Ecclesiæ, et de Statibus particulibus; dans le dogme la Trinité, l'Incarnation, la Grâce, les Sacrements. Nous avons été satisfaits de son application et de ses examens; il s'est toujours montré bien régulier dans l'accomplissement de ses devoirs de piété.

F. LEPERS, Ptre, O. M. I.
Directeur.

I truly certify that Mr. George B. Tanguay, Eccl., has passed one year here and that he has conducted himself in a respectable and becoming manner and given satisfaction by his good moral conduct and comportment.

JAMES MACDONALD, M. A.

Rector.

St. Dunstan's College, Charlottetown,

Prince Edward Island, June 25th 1877.

“ SINE LABE CONCEPTA ”

LUDOVICUS FRANCISCUS LAFLÈCHE,

Miseratione Divinâ et santæ Sedis Apostolicæ

Gratiâ, Episcopus Trifluvianensis, etc., etc.

Cum Dominus Georgius Bernardus Tanguay, Acolythus, e parochiâ Sti Michaelis de Bellechasse, in diocesi Quebecensi oriundus, huic vero Trifluvianæ diocesi per litteras sub 18 septembris 1874 ritè adscriptus, itèrum a Nobis postulaverit licentiam sese aggregandi diocesi Carolinopolitanæ, Nos

ei licentiam quâ ex hac Trifluvianâ dioecesi exire, et ab alio quovis Antistite catholico gratiam et communionem cum sanctâ sede habente adoptari, cleroque sibi subjecto adscribi valeat, perpraesentes concedimus ; illum insuper nullo, quod noverimus ; censuræ aut irregularitatis vinculo irretitum esse.

Datum Trifluvii sub signo Nostro sigilloque dioecesis ac Secretarii Nostri subscriptione, die decima septima mensis Julii, anno millesimo octingentesimo septuagesimo sexto.

✠ L. F. EPUS, Trifluvianus

De Mandato Illustrissimi et Reverendissimi

D. D. Episcopi Trifluviani

ED. LING, Pter, Secrius.

No. 5,639.

1er décembre 1874.

Constitution de titre clérical et sacerdotal par Sr. Jean Bellemare, fils, en faveur de Mtre Georges Bernard Tanguay, acolyte et clerc-tonsuré.

PÉTRUS HUBERT, N. P., 1re copie.

No. 21,802

Devant Petrus Hubert soussigné, notaire public, dans et pour la province de Québec, résidant en la cité des Trois-Rivières.

Sr. Jean Bellemare, fils, agriculteur, de la paroisse d'Yamachiche, dans le district des Trois-Rivières, a par ces présentes créé, assigné et constitué, avec promesse de garantir de tous troubles et empêchements généralement quelconques et faire valoir bonne et solvable et bien payable, à Maître Georges Bernard Tanguay, acolyte et clerc-tonsuré, du diocèse des Trois-Rivières, ci-devant de la cité de Québec à présent demeurant au Séminaire des Trois-Rivières, en la dite cité des Trois-Rivières, acceptant, la somme de vingt cinq piastres de rente et pension viagère pour lui servir et tenir lieu de titre clérical et sacerdotal, que le dit Jean Bellemare, fils, s'est obligé à payer au dit Georges Bernard Tanguay, chaque année, de six mois en six mois, ou à son ordre porteur des présentes en forme légale, dont les premiers six mois commenceront à courir du jour que le dit Georges Bernard Tanguay aura pris l'ordre du sous-diaconat et ensuite con-

tinuer annuellement de six mois en six mois, la vie durant du dit Georges Bernard Tanguay seulement, sans pouvoir par lui exiger audelà de six mois d'arrérages de la dite rente, au cas qu'il la laissât arriérer, et ce par convention expresse.

Pour sureté du paiement de laquelle dite rente le dit Jean Bellemare, fils, a spécialement hypothéqué sa propriété consistant en une terre située en la dite paroisse d'Yamachiche, à la concession de Videpoche, contenant un arpent de front sur la profondeur depuis le chemin royal à aller aux terres de la Grande Acadie, bornée en front par le dit chemin, en profondeur par les dites terres, du côté nord-est par Godfroy Milot, du côté sud-ouest par Pierre Milot, avec les deux arpents plus ou moins de large sur trois à quatre arpents de haut au sud-ouest et vers la profondeur de la dite terre y contigus, et joignant les représentants de défunte Dame Antoine Milot, depuis la décharge des Acadiens à la dite Grande Acadie, circonstances et dépendances; le tout acquis du dit Pierre Milot.

Fait et reçu, sous No. cinq mille six cent trente-neuf aux Trois-Rivières, et ont les parties signé,

après lecture des présentes, le premier de décembre
mil huit cent soixante et quatorze.

(Signé,) **JEAN BELLEMARE,**
GEORGES BERNARD TANGUAY, Acol.
PETRUS HUBERT, N. P.

Vraie copie de la minute demeurée de record en
l'étude du notaire soussigné,

PETRUS HUBERT, N. P.

No. 21,802.

Je certifie que ce document a été enregistré au
Bureau d'enregistrement de la Division d'enregis-
trement de Trois-Rivières, le deux de décembre,
mil huit cent soixante et quatorze, à neuf heures
A. M., sous le numéro 21.802, dans le Reg. B.
Vol. 22, page 804.

BRUNO DUVAL,
Député-Régistrateur.

ST. FRANCIS COLLEGE, Richmond, P. Q.

Mr. George B. Tanguay, ex-Eccl. has spent two
and a half months with us, he has taught some of

our classes with much acceptance; his conduct was that of a gentleman of irreproachable character.

CHAS. A. TANNER, M. A.,
Principal.

Given this 15th day of April 1880.

Le 7 décembre 1880.

J'ai cru devoir demander une audience privée à Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec, afin de conférer quelques instants avec elle. Sa Grandeur m'a répondu :

8 décembre 1880.

Si vous êtes résolu de vous convertir, je vous recevrai avec plaisir aujourd'hui entre 4 heures et 4½ heures p. m., ou demain (jeudi) entre 4 heures et 5 heures p. m.

✠ E. A. ARCH., de Québec.

Certifie vrai et conforme à l'original,

G. B. TANGUAY, ex-Eecl.

“ *Si Deus pro nobis, quis contra nos.* ”

PRESBYTERIAN COLLEGE

Montreal, Sept. 28, 1881.

On behalf of the Faculty of the Presbyterian College, Montreal, I beg to certify that.

Mr. G. B. Tanguay, ex-ecclesiastic of the Church of Rome, attended during part of a session the lectures in theology and at the close of the session submitted to examination in the same without regard to standing; that he subsequently withdrew from the College in account of ill health, and that he has the best wishes of the Faculty in view of his undertaking any christian work.

JOHN CAMPBELL, M. A.,

S. T. P.

Registrar, Presbyterian College.

